

**COMITE POUR LE RESPECT
DES DROITS DE L'HOMME
ET LA DEMOCRATIE AU RWANDA**

Bruxelles, le 15 novembre 1990

A Son Excellence
Monsieur François Mitterand
Président de la République
Française
s/c Monsieur l'Ambassadeur
de France à Bruxelles

Objet: violations des
Droits de l'Homme
au Rwanda

Excellence,
Monsieur le Président de la République,

A l'occasion de la "marche pour les Droits de l'Homme au Rwanda", organisée par le Comité pour le respect des Droits de l'Homme et la démocratie au Rwanda, nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe l'appel lancé par notre comité, et dont le texte compte, parmi ses premiers signataires, plus de soixante personnalités du monde politique, syndical, universitaire, artistique, et des O.N.G. spécialisées dans le domaine de la coopération au développement.

A cet appel, nous joignons la liste actualisée de plus de 100 prisonniers politiques, personnes tuées par l'armée, mortes en détention, ou recherchées au Rwanda dans le cadre de la répression actuelle. Cette liste établie par un expert indépendant est régulièrement transmise aux organismes de défense des Droits de l'Homme.

Le Comité pour le respect des Droits de l'Homme et la démocratie au Rwanda vous prie instamment de faire tout ce qui est en votre pouvoir afin que soit trouvée une solution pacifique à la crise profonde que traverse actuellement le Rwanda.

A cet effet, il importe, selon nous, que les autorités rwandaises cessent les arrestations arbitraires, et procèdent immédiatement à la libération de milliers de personnes détenues dans le pays en raison de leurs opinions politiques ou de leurs origines ethniques ou régionales. Nous pensons également qu'une véritable ouverture politique ne deviendra possible que lorsque l'état d'urgence et le couvre-feu seront levés, et que le cessez-le feu sera respecté par toutes les parties, dans l'esprit de la Résolution du Parlement Européen du 10 octobre 1990 sur le Rwanda, de l'accord de Mwanza du 17 octobre 1990, et de la Déclaration des Douze sur le Rwanda du 18 octobre 1990.

Enfin, Excellence, Monsieur le Président de la République, nous vous serons très reconnaissants de faire en sorte que demain la jeunesse rwandaise n'aie pas à dire que l'intervention de la France au Rwanda aura servi à maintenir en place un régime non respectueux des Droits de l'Homme.

Veuillez agréer, Excellence, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Pour le Comité,

Carla Goffi

*Sec. Générale du
M.C.P.
Mouvement Chrétien pour le Peuple*

Gasana Ndobu

*Gasana Ndobu
Chercheur*

Adresse de contact:
c/o M. Albert BRYON
rue H. Wafelaerts, 43
B-1060 BRUXELLES
Belgique

Annexes: 2